

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

Convocation le 19 mai 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-six mai, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Saint-Vincent-Rive-D'Olt afin de respecter la réglementation en vigueur de lutte contre le COVID19, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents: Messieurs Guillaume BACCON, Jean-Bernard BENAC, Fabrice COUTIOL, Raoul DEBAR, Benoît LAFARGUE, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE

Était excusé :

Secrétaire de séance : Florence TISSANDIE-VERGNE

INDEMNITÉS DE FONCTION AUX ADJOINTS AU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants, **Considérant** qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi et suivant :

Population (*habitants*) Taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique (2)

Moins de 500.....	9,9
De 500 à 999	10,7
De 1 000 à 3 499	19,8
De 3 500 à 9 999	22
De 10 000 à 19 999	27,5
De 20 000 à 49 999	33
De 50 000 à 99 999	44
De 100 000 à 200 000	66
Plus de 200 000	72,5

, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

A ce titre les délégations sont attribuées à chacun d'eux

Monsieur Jean-Bernard BENAC et Mesdames Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE auraient délégation de signature pour les actes d'État Civil, d'urbanisme et pour tous documents relatifs à la comptabilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide et avec effet immédiat :

- de **FIXER** le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions d'adjoints au Maire à 9.9

POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Fait et délibéré en séance publique, le jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 29/05/2020
Le Maire, Raoul Debar



A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 26 mai 2020
Le Maire, Raoul Debar

